

Novembre
2012

Au Sommaire :

- Synthèse de la campagne de reliquats d'azote
- Inscription : journée technique sur le sol et les couverts végétaux

Rappel sur ...

Dans le cadre de ses actions agricoles, le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon a proposé en 2012, pour la 2^{ème} année, la réalisation de reliquats d'azote.

Les reliquats sortie hiver sur céréales et avant maïs permettent de prendre en considération la fourniture d'azote dans le sol, et ainsi d'optimiser la fertilisation à venir. Les reliquats post-absorption réalisés à la fin du cycle végétatif du maïs, permettent d'appréhender la quantité d'azote restant dans le sol après la campagne culturale.

En 2012, 10 reliquats sortie hiver sur céréales, 15 reliquats sortie hiver avant maïs et 14 reliquats post absorption sur maïs ont été réalisés sur l'amont du Semnon.

...le réseau de reliquats d'azote

Les agriculteurs ayant bénéficié des reliquats sur une de leurs parcelles en 2012 sont situés sur les communes de Chelun, Eancé, Senonnes, Fercé, Rougé, Noyal sur Brutz, Villepot

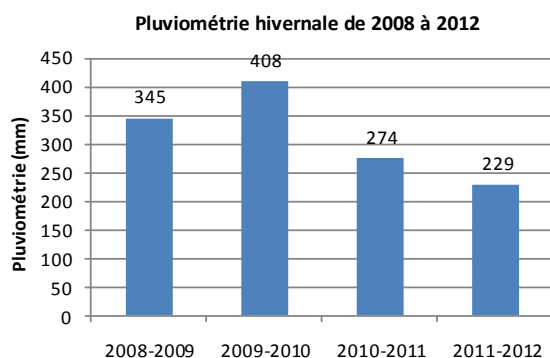
LES RELIQUATS SORTIE HIVER (RSH) SUR CEREALES ET AVANT MAÏS

Les 25 reliquats sortie hiver permettent à chaque agriculteur participant d'ajuster sa fertilisation à la parcelle. Ils permettent également d'alimenter le référentiel régional qui sert de référence aux agriculteurs n'ayant pas de RSH effectués sur leurs parcelles.

Un hiver peu pluvieux

Un facteur de variation des reliquats d'azote dans le sol est la pluviométrie, l'hiver 2011-2012 a été moins pluvieux que les années précédentes avec environ 230 mm de pluie à Janzé.

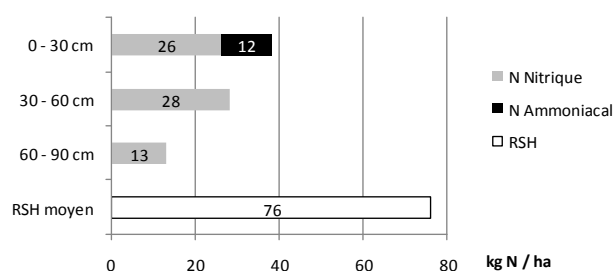
Les pluies vont entraîner l'azote soluble dans le sol puis jusqu'à la rivière. L'azote présent dans les sols à l'automne ainsi que l'azote minéralisé durant l'automne-hiver qui n'ont pas été lessivés donnent une valeur de reliquat sortie hiver.



Les reliquats sortie hiver sur céréales

9 reliquats ont été effectués : 2 sur des sols peu profonds (allant jusqu'à 60 cm de profondeur) et 7 sur des sols profonds (allant jusqu'à 90 cm de profondeur).

Répartition de l'azote dans le profil pour les reliquats sortie hiver sur céréales



Des reliquats 2012 supérieurs à 2011

La moyenne des reliquats 2011 sur céréales était de 45 kg N/ha, en 2012 elle est de 76 kg N/ha.

Sols profonds et superficiels : des moyennes de reliquats différentes

Le reliquat à prendre en considération est fonction du nombre d'horizons. Sur les sols superficiels, le reliquat moyen est de 54 kg N/ha, pour les sols profonds, il est de 82 kg N/ha.

Conclusion

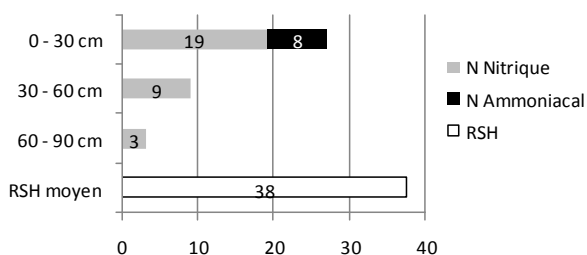
Le reliquat moyen est élevé, 76 kg N/ha, il est dû aux arrières effets des déjections organiques et de la faible pluviométrie de cet hiver accompagnés de la douceur de l'automne dernier qui ont favorisé la

minéralisation. Il est donc nécessaire d'adapter la fertilisation des céréales en fonction des conditions météorologiques hivernales.

Les reliquats sortie hiver avant maïs

15 reliquats ont été effectués : 6 sur des sols peu profonds et 9 sur des sols profonds.

Répartition de l'azote dans le profil pour les reliquats sortie hiver avant maïs (uN/ha)



Des reliquats 2012 plus faibles qu'en 2011

La moyenne des reliquats avant maïs en 2011 était de 45 kg N/ha, elle est de 38 kg N/ha en 2012. L'azote disponible pour la plante se situe essentiellement dans le 1^{er} horizon. La faible pluviométrie de cet hiver n'a pas entraîné l'azote vers les horizons les plus profonds, et les couverts végétaux développés ont certainement permis un meilleur piégeage de l'azote cette année.

Des reliquats moyens similaires sur les sols à profonds et superficiels du secteur

Sur les sols superficiels la moyenne est de 37 kg N/ha et sur les sols profonds il est de 39 kg N/ha.

Conclusion

Le reliquat moyen avant maïs de 38 kg N/ha, est plus faible que celui sur céréales. La présence d'un couvert végétal avant la culture de maïs implanté suffisamment tôt dans la saison permet un piégeage de l'azote durant l'automne-l'hiver et limite le lessivage. L'azote est restitué à la destruction du couvert.

LES RELIQUATS POST-ABSORPTION (RPA) SUR MAÏS

Les 14 reliquats post-absorption réalisés permettent de faire le point sur la fertilisation apportée sur la culture de maïs. Ils sont réalisés quand la culture a terminé son cycle végétatif et qu'elle n'absorbe plus d'azote du sol.

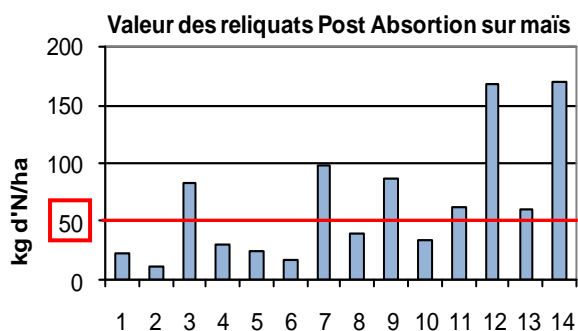
Des reliquats 2012 similaires à 2011

Le reliquat moyen post-récolte est de 64,6 Kg N/ha en 2012, en 2011 il était de 67 kg N/ha.

Des reliquats 2012 très hétérogènes

Les reliquats post-récolte vont de 10 kg N/ha pour le reliquat le plus faible à 170 kg N/ha pour le reliquat le plus élevé. Ceci peut s'expliquer par la disparité des rendements : de 4 à 19 tonnes de MS/ha.

Plus de 55% des reliquats réalisés ont des valeurs inférieures à 50 kg N/ha ce qui est l'objectif à atteindre pour limiter les fuites d'azote par lessivage.



Les valeurs élevées de RPA s'expliquent pour certaines parcelles par une fertilisation azotée apportée supérieure aux besoins de la culture. Pour d'autres parcelles ayant un reliquat important, le rendement prévisionnel a été surestimé par rapport au rendement réalisé, d'où la nécessité d'adapter l'estimation aux potentialités du sol.

La moyenne des reliquats post absorption pour les parcelles ayant été fertilisées conformément aux préconisations est de 41 kg N/ha ; elle est de 75 kg N/ha pour les parcelles où l'apport réalisé a été supérieur aux préconisations.

Conclusion

Lorsque la fertilisation azotée est supérieure aux besoins, il y a un grand risque de lessivage. Ceci est d'autant plus vrai que les sols sur le secteur sont peu profonds et que les cultures qui suivent sont des céréales d'hiver. En effet, lors de la période hivernale, les céréales se développent peu et absorbent donc peu d'azote. Les couverts végétaux peuvent, quant à eux, absorber suffisamment d'azote pour limiter le lessivage.

Vous êtes agriculteur sur les communes de Chelun, Eancé, Senonnes, Villepot, Noyal-sur-Brutz, Rougé, Fercé, Forges la Forêt, Martigné-Ferchaud, vous souhaitez bénéficier des reliquats proposés par le Syndicat du Semnon en 2013, inscrivez vous dès à présent !

CONTACT :

Alice CHATEL
Animatrice agricole
09.60.50.00.84
agriculture.semnon@gmail.com